

Les récentes réformes ont transformé l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés. Il est indispensable de bien connaître la réglementation en vigueur pour anticiper sa déclaration et optimiser le montant de sa contribution.

Pré-requis

Pas de pré-requis pour suivre ce module de formation.

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire relatif à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH) et son évolution
- Maîtriser les différentes étapes de la déclaration annuelle
- Mettre en œuvre une démarche de GPEC Handicap
- Définir des pratiques permettant d'optimiser l'OETH

Programme et contenu

- Approche réglementaire : le cadre réglementaire de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH)
- Approche opérationnelle : les conditions de saisie à toutes les étapes de la déclaration (simulation d'une déclaration)
- Approche prévisionnelle : les outils et moyens nécessaires au suivi et à la gestion prévisionnelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)
- Approche prospective : quelle stratégie permettant d'optimiser les modalités de recensement interne des bénéficiaires de l'obligation d'emploi et le montant de la contribution volontaire.

Méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Échange sur les pratiques et retours d'expériences
- Simulation d'une déclaration annuelle étape par étape

Formateur

Consultant-Formateur spécialisé dans le domaine de l'emploi et du handicap.

Évaluation des acquis

À l'issue du module, une évaluation des notions acquises sera proposée. L'évaluation peut donner lieu à un échange individuel sur un point spécifique non acquis.

Durée

1 jour

Dates et lieux

Le mode présentiel est privilégié si les conditions sanitaires le permettent.

Cette session de formation aura lieu le 6 décembre 2022, dans les locaux d'agir'H situés 24, rue Aristide Bergès à Chambéry.



[Voir le calendrier de formation](#)

Inscription au plus tard deux semaines avant le début de la formation

6 à 12 participants maximum par session.

Lors de l'inscription vous pourrez préciser vos besoins en compensation/ aménagements.



Contact et référent accessibilité aux personnes handicapées

Amandine BONNEFOY

☎ 06.81.05.27.00

✉ abonnefoy@agir-h.org

Tarif

Tarif de ce module : 380 € par participant

Sur devis pour les demandes de formation collective en intra ou inter.

Modules complémentaires

Cette formation s'inscrit dans le cadre du [parcours de formation « être référent handicap dans la fonction publique ou en entreprise »](#) en 9 modules de 1 à 3 jours.